

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), avis est donné que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 25 mai 2022, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition complète du bâtiment principal situé 255-265, 6^e Avenue sur le lot portant le numéro 2 135 197 du cadastre du Québec.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 13 mai 2022.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition
par Myrabelle Chicoine
Secrétaire d'arrondissement substitut

DEMOLITION PERMIT APPLICATION

NOTICE is hereby given, according to Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), that the demolition permit application review committee will sit by at borough hall, 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine, on May, 25 2022 at 5 p.m., to consider the request filed for the total demolition of the main building located at 255-265, 6^e avenue on the lot number 2 135 197 of cadastre du Québec.

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine, giving the reasons for objecting, within ten days of publication of the public notice or, failing such notice, within ten days following the posting of the notice on the immovable concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this May 13, 2022.